

FA-FPT : les Unions départementale Ardéchoise et Drôme s'inscrivent dans un accompagnement des professionnels œuvrant au sein de la Fonction Publique Territoriale.

Les syndicats FA-FPT sont des syndicats professionnels spécialisés, représentatifs de la Fonction Publique Territoriale qui défendent les valeurs suivantes :

- **Apolitisme**
- **Autonomie**
- **Indépendance**
- **Accompagnement des agents :**
 - *veille professionnelle, via des réseaux métiers...*
 - *IFS Institut de formation National FAFPT agréé*

**Ils défendent le service public
et les agents qui le font vivre
dans le cadre d'un dialogue constructif !**

En cela, ils accompagnent localement les agents dans leur vie professionnelle.

Grâce à ses formateurs agréés par l'Institut de Formation Syndicale (IFS), la FA-FPT propose des sessions de formation. Elles sont ouvertes prioritairement aux adhérents, mais également aux non adhérents. Elles entrent dans le cadre juridique de la formation syndicale autorisée. A ce titre, elles bénéficient des Congés de Formation Syndicale pour les agents qui y participent.

Cette session de formation a été élaborée par l'IFS, l'Union Départementale Ardéchoise et l'Union Départementale Drôme de la FA-FPT.

**Fédération Autonome de la Fonction Publique Territoriale
FA-FPT Union départementale Ardéchoise**



07 66 59 08 96 - 07 68 95 02 81



ud.fafpt.ardechoise@gmail.com

Siège social : Centre de Gestion Ardèche
Parc d'activités du Vinobre - 175 Chemin des Traverses - CS 70187
07204 LACHAPPELLE-SOUS-AUBENAS



FORMATION

**L'entretien professionnel,
un temps privilégié
de concertation et de projection !**

Mardi 27 octobre 2026

**Maison du Département
Centre médico-social - MDPH
Rue de la Lombardière - 07100 Annonay**

**« Vous former vous permet de monter
en compétence et d'être plus efficace :
c'est un investissement ! »**

**Session de formation syndicale ouverte
aux agents titulaires et contractuels
Inscriptions avant le 25 septembre 2026
(Places limitées)**

N° d'agrément "en cours" / FA-FPT

L'Union départementale Ardéchoise, en partenariat avec l'Union Départementale de la Drôme de la FA-FPT, sous l'égide de l'Institut de Formation Syndicale de la FA-FPT, vous proposent une journée de formation syndicale gratuite (le repas et le déplacement sont à votre charge, sauf règlement intérieur de formation particulier).

Cette journée a été construite pour mieux comprendre les enjeux de l'entretien professionnel et pour répondre aux questions que les agents se posent. Nous aborderons également la position de l'encadrant qui fait passer les entretiens

Ce moment partagé avec votre hiérarchie, souvent subi, peut devenir un vrai outil de pilotage de votre évolution professionnelle et de votre carrière.

PROGRAMME du 27 octobre 2026 de 9h à 17h00

- Temps de préparation de l'entretien
- Son contenu
- Son déroulement
- Quels enjeux ?
- Comment agir en cas de désaccord
- ...

Journée animée par
Christine Blachère, formatrice nationale IFS

Cette journée est ouverte à tous les agents territoriaux et aux contractuels dans le cadre des 12 jours de formation syndicale autorisés par les textes.

Pour y participer, vous devez envoyer votre demande ci-après à votre collectivité avant le 25 septembre 2026.

Accueil à partir de 8h30. Café offert par la FA-FPT



L'entretien professionnel
Mardi 27 octobre 2026
Maison du Département
Centre médico-social - MDPH
Rue de la Lombardière - 07100 Annonay

BULLETIN D'INSCRIPTION

A retourner avant le 25 septembre 2026

par mail ud.fafpt.ardechoise@gmail.com

Nom _____

Prénom _____

Adresse personnelle _____

Tél _____ / _____ / _____ / _____ / _____

Mail _____ @ _____

Collectivité ou Etablissement public _____

☐ Contractuel ☐ Stagiaire/Titulaire / Catégorie ☐ C ☐ B ☐ A

☐ Grade _____

☐ Adhérent FAFPT CD 07 ☐ Adhérent FA-FPT 07 ☐ autre ☐ Non adhérent

Je souhaite participer à cette session de formation organisée par la FA-FPT Union Départementale Ardéchoise / Union Départementale Drôme.

La demande de congé tient lieu de convocation si la formation est acceptée par votre collectivité.

Le jour de la formation, pour l'organisation de la Pause déjeuner, je prévois (à ma charge) :

☐ de déjeuner au restaurant

☐ de ne pas déjeuner avec le groupe